

# LE CIEL ÉTOILÉ, UN ESPACE EN VOIE DE DISPARITION ?

## POURQUOI CETTE CAMPAGNE

**L'excès de lumière artificielle détruit nos écosystèmes, notre ciel, et impacte considérablement notre santé, tout en gaspillant de l'énergie.**

Depuis les années 90, en France, le nombre de points lumineux dans l'éclairage public a connu une croissance vertigineuse de 90%. Chaque année, la pollution lumineuse augmente de 3% en France.

**Tant et si bien qu'aujourd'hui, 85% du territoire français subit la pollution lumineuse selon l'Observatoire national de la biodiversité.**

Tout comme **la destruction des milieux et l'épandage des pesticides**, la pollution lumineuse a un impact très concret sur le monde vivant. **Plus de 60% des invertébrés et 30% des vertébrés sont nocturnes, exclusivement ou partiellement.** Détruire leur habitat naturel, c'est perturber un gigantesque pan de nos écosystèmes.

La pollution lumineuse modifie ainsi le cycle biologique, les interactions et le comportement des espèces (déplacement, prédation, pollinisation, recherche de nourriture).

À cause de la pollution lumineuse, c'est aussi l'Humanité toute entière qui se retrouve privée d'une partie de son patrimoine naturel et culturel : plus de 80% de

la population mondiale vit sous un ciel pollué par la lumière, et près de 99% de la population européenne. **Un tiers de la population mondiale ne voit plus la Voie Lactée.**

Le ciel étoilé est progressivement un espace en voie de disparition. Le siècle des Lumières est en passe d'éteindre la nuit !

L'éclairage public mais aussi les publicités et enseignes lumineuses sont sous les feux des projecteurs. Malgré une réglementation supposée réduire ce feu d'artifice commercial permanent, le manque de moyen alloué au respect de la loi demeure criant.

Et ce n'est pas tout : un quarteron de milliardaires de la Silicon Valley s'est aussi mis en tête de déployer des constellations de dizaines de milliers de satellites dont les zébrures lumineuses vont conduire à l'impossibilité d'admirer notre ciel étoilé.

Alors même que la privatisation de l'espace par des acteurs du *Farweb* s'accélère et gêne considérablement le travail des

LA BIODIVERSITÉ  
EN GARDE A VUE



astronomes, il est temps d'obtenir le classement du **ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Humanité** et que sa protection ne demeure pas confinée à de vaines paroles. **La pollution lumineuse doit faire l'objet de mesures fortes au niveau local, national, européen et international.**

**AGISSEZ  
MAINTENANT !**

**Agissez maintenant en interpellant  
le ministre de la transition écologique  
et la ministre de la culture.**

**agir**  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT

# LA LUMIÈRE SUR LES FAITS

- ➔ La pollution lumineuse est un terme qui désigne les effets excessifs de la lumière sur notre environnement et notre santé. Ses impacts touchent **tous les aspects du monde vivant**.
- ➔ La pollution lumineuse est une cause majeure de la disparition des insectes, après les pesticides : aujourd'hui, la moitié des insectes est en déclin rapide dans le monde. Elle perturbe aussi la pollinisation : **on observe une baisse de 62%** des visites de pollinisateurs dans les prairies éclairées.
- ➔ La lumière bleue des LEDS de l'éclairage et de nos écrans perturbent notre cycle circadien (alternance jour/nuit) et la production de mélatonine,

ce qui a des **impacts très concrets sur notre santé** : risque accru de cancer, d'obésité, troubles psychiques... À tel point que l'Académie nationale de médecine a demandé en juin 2021 aux pouvoirs publics de **classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens**.

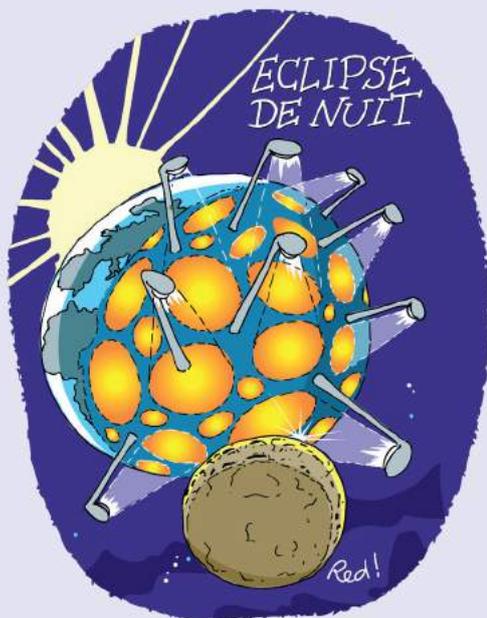
- ➔ En ville, si nous levons les yeux au ciel, nous ne pouvons discerner qu'une vingtaine d'étoiles. Dans un ciel dénué de pollution lumineuse, nous pourrions en observer plusieurs milliers.
- ➔ L'éclairage est le deuxième poste d'investissement dans les communes en métropole et représente **41% des dépenses électriques des communes !**

## DES SOLUTIONS ÉCLAIRÉES

**L'éclairage peut se faire de manière intelligente et raisonnée.** En France, 12 000 communes éteignent déjà leur éclairage public la nuit, soit un tiers ! Par exemple, Mérignac, dans la métropole de Bordeaux (66 000 habitants) économise 170 000 euros par an en éteignant ses lampadaires. Il existe également 4 réserves internationales de ciel étoilé (RICE) : le Pic du Midi de Bigorre, le Parc National des Cévennes, la réserve Alpes Azur Mercantour et le parc naturel régional de Millevaches. D'autres réserves sont en cours de création. Ces lieux ont une qualité de ciel nocturne exceptionnelle. Certaines villes ont également trouvé des solutions alternatives au suréclairage : à Lyon, certains quartiers ont développé un éclairage à distance et des détecteurs de présence.

## MAIS QUI A PEUR DU NOIR ?

Le refus de la nuit noire est aujourd'hui une construction sociale. Si le manque de lumière renforce notre sentiment d'insécurité, cela ne signifie pas que le danger est réel : le fait d'éteindre la lumière ne conduit pas à une augmentation des accidents de la route selon les études menées, et il n'a pas été constaté d'augmentation des délits liés à l'extinction. D'ailleurs, il s'agit maintenant de rationaliser l'éclairage, afin de l'utiliser à bon escient et avec bon sens.



## NOS DEMANDES

Alors que nous avons plus que jamais besoin de retrouver un véritable lien avec la Nature, protégeons notre ciel étoilé ! **Nous demandons :**

- 1** Un classement du ciel étoilé au patrimoine mondial de l'Unesco porté par la France
- 2** La mise en œuvre d'un grand « Plan nuit noire » pour établir un diagnostic de la nuit en France, des indicateurs de suivi, des études nationales, mener des campagnes de sensibilisation et se donner les moyens de faire respecter les lois en vigueur et de les renforcer
- 3** Le classement de l'exposition à la lumière la nuit comme perturbateur endocrinien reconnu
- 4** La mobilisation des ressources financières et techniques pour atteindre 50% du territoire hexagonal exempts de pollution lumineuse
- 5** L'interdiction des publicités rétroéclairées et autres enseignes et panneaux vidéo lumineux
- 6** Que le gouvernement revienne sur l'autorisation d'utiliser des radiofréquences électriques accordées le 9 février 2021 à la société Starlink détenue par Elon Musk pour un réseau ouvert au public de service fixe par satellite

# COMMENT AGIR ?

## ➔ J'AGIS POUR L'ENVIRONNEMENT

- J'ai participé à la campagne « **Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ?** »
- Je commande ..... document(s) de campagne « **Le ciel étoilé, un espace en voie de disparition ?** »

## ➔ JE SOUTIENS AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT

Je fais un don ponctuel de  30 euros  60 euros  75 euros  100 euros  Autre : .....

J'opte pour un prélèvement automatique mensuel de  5 euros  10 euros  15 euros  Autre : .....

- Pour tout don ponctuel égal ou supérieur à 50 euros ou pour tout prélèvement automatique égal ou supérieur à 10 euros/mois, je souhaite recevoir gratuitement le livre *Petit guide du ciel*, de Bernard Pellequer et l'autocollant « **Éteignez les lumières inutiles** » et « **Jour de la Nuit** ».

À partir de 10€ de don sur l'année, vous pouvez devenir adhérent. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

## ➔ VOS COORDONNÉES Merci d'écrire en lettres capitales

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

Email :

Ponctuels ou réguliers, vos dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de **66% de la somme versée**. C'est ainsi qu'un don de 50 € ne vous coûtera en réalité « que » 17 € après déduction fiscale.



Coupon réponse à envoyer à Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris

À l'attention de Monsieur Christophe Béchu, Ministre de la

Transition écologique et de la Cohésion des territoires

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris »  
qui la remettra officiellement au Ministre)

À l'attention de Madame Rima Abdul-Malak,

Ministre de la Culture

(carte-réponse à envoyer à :

« Agir pour l'Environnement - 2 rue du Nord - 75018 Paris »  
qui la remettra officiellement à la Ministre)

# SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE

## Optez pour le prélèvement automatique mensuel

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, un montant de ..... € par mois.

Pour suspendre le prélèvement, il me suffit de le faire savoir par simple demande écrite à « Agir pour l'Environnement »

N° national d'émetteur : 539277

### Établissement teneur du compte à débiter

Nom de votre agence bancaire ou CCP :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Titulaire du compte (indiquez ci-dessous votre adresse et merci d'écrire en lettres capitales)

Nom :  Prénom :

Adresse :

Code postal :  Ville :

### Compte à débiter (voir votre RIB ou RIP et merci d'écrire en lettres capitales)

IBAN :

**NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER** : Réf. 539277.0002841020006481 / Agir pour l'Environnement - 2, rue du Nord - 75018 Paris

Date :

Signature :

Joindre  
un RIB  
ou un RIP

 [contact@agirpourenvironnement.org](mailto:contact@agirpourenvironnement.org)

 [www.agirpourenvironnement.org](http://www.agirpourenvironnement.org)

Imprimé sur papier recyclé par la Scop Presse Pluriel

## LE CIEL ÉTOILÉ, UN ESPACE EN VOIE DE DISPARITION ?

Monsieur le ministre,

La France a pris un arrêté contre les nuisances lumineuses en 2018. Aujourd'hui, force est de constater que cet arrêté est loin d'être respecté. L'excès de lumière en France ne cesse d'augmenter et a des impacts très concrets sur notre quotidien : chute drastique du nombre d'insectes, impacts sur nos cycles biologiques et notre santé, consommation d'énergie, perte du ciel étoilé, notre patrimoine culturel et naturel... Pourtant, la pollution lumineuse qui nous entoure est facilement réversible : il faut éteindre les lumières inutiles. Nous vous demandons de vous positionner sur ce sujet crucial et encore trop peu pris en compte par les pouvoirs publics en lançant un grand Plan Nuit noire en France et en revenant sur l'autorisation d'exploitation de radiofréquences électriques accordées à la société Starlink pour développer l'internet par satellite. Grâce à ces engagements et aux arrêtés déjà existants, la France a aussi un rôle à jouer au niveau mondial en **demandant le classement du ciel étoilé au Patrimoine mondial de l'Humanité auprès de l'Unesco.**

En vous priant d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées,

### EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE

## LE CIEL ÉTOILÉ, UN ESPACE EN VOIE DE DISPARITION ?

Madame la ministre,

Aujourd'hui, en ville, nous ne pouvons distinguer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel dénué de pollution lumineuse. Les inégalités socio-spatiales d'accès au ciel se creusent : bientôt, si ce n'est déjà, seuls quelques privilégiés auront accès au ciel étoilé et à ses merveilles.

Cette perte induit un changement d'ordre quasi-anthropologique. Le ciel nocturne est pourtant une source d'inspiration inépuisable : ses mystères passionnent et intriguent, les manifestations célestes fascinent. L'observation du ciel a forgé nos cultures, nos imaginaires, nos mythologies collectives, notre science. Culturellement, nous sommes sans doute la première génération à ne vivre la nuit que comme la continuation d'un jour sans fin. Des mille et une nuits au ciel étoilé de Van Gogh, c'est tout un imaginaire et une expérience culturelle qui disparaissent sous nos yeux.

Alors que la pollution lumineuse causée par notre éclairage public et les publicités lumineuses à foison ne cessent d'augmenter en France, et qu'au-delà de l'observation du ciel, ses impacts sur la biodiversité, notre santé et le climat sont avérés, nous demandons une véritable protection du ciel étoilé, et **son classement au patrimoine mondial de l'Humanité.** La France a un rôle à jouer au niveau mondial en portant cette demande activement. Face aux menaces croissantes de privatisation du ciel, le ciel étoilé a besoin, aujourd'hui plus que jamais, de toute notre attention et de la mise en place de mesures fortes.

En vous priant d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées,

### EXPÉDITEUR

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

COURRIEL

SIGNATURE